

Fiche des constatations effectuées lors d'une visite d'inspection

DRIRE Bourgogne

Groupe de Subdivisions : Nièvre / Yonne		Subdivision : S2		
Nom de l'inspecteur : Joanne DESREUMAUX Accompagnateur : Lydie Perraudin Date de la lettre d'annonce de l'inspection : S.O Date de l'inspection : 06/02/09				
Type d'inspection :		<input type="checkbox"/> approfondie	ou <input checked="" type="checkbox"/> courante	ou <input type="checkbox"/> ponctuelle
		<input checked="" type="checkbox"/> inopinée	ou <input type="checkbox"/> annoncée	
		<input type="checkbox"/> planifiée	ou <input checked="" type="checkbox"/> circonstancielle	
Motif de la planification : Prescriptions spéciales en date du 23 décembre 2008 (arrêté de prescriptions spéciales pris en application de l'article L.512-7 du code de l'environnement)				
Société : GAILLARD RONDINO		A		
Commune : SAINT-FLORENTIN				
Activité : Unité de traitement du bois par imprégnation de produits de préservation		Priorité : A enjeux		
Liste des installations inspectées : Bâtiment « SNCF » - Zone de la machine BEZNER n°1 – Zone des autoclaves Thèmes : sites et sols pollués Référentiel de l'inspection : <ul style="list-style-type: none">- Arrêté préfectoral n° PREF DCDD 2008-572 en date du 23 décembre 2008 prescrivant à la société GAILLARD RONDINO des mesures spéciales destinées à limiter l'impact sur l'environnement de la pollution entraînée par le déversement d'un produit dans une rétention sur son site de Saint-Florentin (articles 2.1, 2.2 et 2.3).- Arrêté ministériel du 2 février 1998 relatif aux prélèvements et à la consommation d'eau ainsi qu'aux émissions de toute nature des installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation modifié (article 10.I).				
Liste des noms et qualités des personnes rencontrées sur le site lors de l'inspection : M. COLNOT Luc : Directeur de l'établissement				
Principales constatations effectuées, principaux constats d'écarts par rapport au référentiel d'inspection : L'état de conformité des installations aux dispositions contrôlées est joint en annexe. Globalement, l'inspection a montré des lacunes importantes sur le plan environnemental.				
Suites envisagées : Propositions au préfet.				
Liste des documents établis suite à la visite : Tableau des constats. Lettre à l'exploitant. Planche photographique				
Date et signature : Dijon, le				
L'Inspecteur des Installations Classées ,		La Chef de la subdivision n°2 de l'Yonne		
Joanne DESREUMAUX		Lydie PERRAUDIN		